

Présentation du centre d'Orthogénie

Le centre d'orthogénie est situé au rez-de-chaussée du bâtiment Olympe de Gouges (B1B) du CHRU Bretonneau. Il comprend un centre d'interruption volontaire de grossesse et un centre de santé sexuelle.

Horaires d'ouverture : Accueil physique et téléphonique du lundi au vendredi de 08h00 à 17h30 (Fermé les jours fériés et le week-end).

Téléphone : 02 47 47 47 43

mail : orthogenie@chu-tours.fr

Activités du service :

Prise en charge des demandes d'IVG (interruption volontaire de grossesse)

- Consultations médicales pré-IVG et post-IVG
- Entretiens psycho sociaux destinés aux femmes et/ou aux hommes
- IVG médicamenteuses (avec ou sans hospitalisation) et IVG instrumentales (avec anesthésie locale ou anesthésie générale)
- Hospitalisation de jour (3 à 4 heures en moyenne)
- Possibilité d'anonymisation du parcours si besoin (à préciser dès la prise de rendez-vous ou au plus tard pendant la consultation)

Consultations médicales de santé sexuelle et de régulation des naissances :

- Consultations de contraception (information et prescription des différents moyens de contraception : pilule, dispositifs intra utérins (stérilets), patch, anneau vaginal, implant sous cutané, contraception injectable, stérilisation féminine ou masculine à visée contraceptive...) et délivrance gratuite de préservatifs externes (dits masculins) ou internes (dits féminins)
- Dépistage du cancer du col de l'utérus et des infections sexuellement transmissibles
- Suivi de grossesse et visite post natale (sous certaines conditions)
- Consultations de sexologie
- Pose, changement, retrait d'implants

Prise en charge gratuite pour les mineur(e)s sans autorisation parentale, ainsi que pour les majeur(e)s sous conditions (entretien social)

- Entretiens de conseil conjugal et familial
- Entretiens psychologiques
- Entretiens sociaux
- Délivrance confidentielle et gratuite de la contraception d'urgence hormonale et par stérilet (DIU post coïtal) 2
- Réalisation de dépistage pour le VIH, les hépatites B et C, la syphilis, la chlamydie et la gonococcie sans rendez-vous de 10h00 à 16h30 (pas de nécessité d'être à jeun)
- Réalisation de tests de grossesse (urinaires ou sanguins) sans rendez-vous de 10h00 à 16h30 (pas de nécessité d'être à jeun)
- Conseils téléphoniques au poste infirmier : 02 47 47 47 47 poste 7 33 26
- Accueil des urgences en lien direct avec l'IVG aux horaires d'ouverture du service. Les autres urgences, et en cas de fermeture du centre d'orthogénie, sont assurées par le service des urgences gynécologiques et obstétricales 24h/24 situé au 1er étage du même bâtiment.
- Actions de prévention primaire, d'information à la vie affective, relationnelle et sexuelle, à destination des jeunes en milieu scolaire ou en filières professionnelles.
- Terrain de stage pour les étudiant·e·s en médecine, sages-femmes et infirmières en formation, pour les étudiant·e·s en formation continue des diplômes interuniversitaires de gynécologie et d'orthogénie.

Personnel du centre d'orthogénie :

Chef de service : Pr Henri Marret

Responsable d'unité fonctionnelle : Dre Nathalie Trignol-Viguié

Sage-femme Cadre Supérieur : Mme Christine Gibault

Cadre de santé (F.F.) : Mme Emilie Guillermic

Médecins assurant les consultations :

- Dr Loup Dupin
- Dre Mélanie Boissinot
- Dre Anne Dubreuil
- Dre Blandine Fortuna
- Dr Bruno Joly
- Dre Camille Mathieu
- Dre Nathalie Trignol-Viguié
- Véronique Rieu SF

Équipe psycho sociale :

Assistantes sociales :

- Mme Noémie Lahmidini
- Mme Virginie Renaud

Conseillères conjugales et familiales :

- Mme Egea Julie
- Mme Christine Simon

- Psychologue : Mme Marie Fontaine

- Équipe infirmière et aide-soignante :

2 infirmières, 1 aide-soignante par jour, pour l'accueil et la prise en soin des patientes hospitalisées dans le cadre de l'IVG, la gestion de conseils téléphoniques, la réalisation de bilans sanguins, tests de grossesse et délivrance de contraception pour les mineur·e·s et de contraception d'urgence.

- Équipe de Secrétariat : 2 secrétaires pour l'accueil physique et téléphonique, la prise de rendez-vous de consultations et d'entretiens.

PRISE EN SOIN DE LA DEMANDE D'IVG

Si vous souhaitez réaliser une IVG, vous devez :

- prendre rendez-vous auprès du secrétariat le plus tôt possible : la loi française permet la réalisation de l'IVG jusqu'à 14 semaines de grossesse soit 16 semaines après les dernières règles (mais attention, il peut y avoir un décalage par rapport au calcul que vous avez pu faire d'où la nécessité de prendre rendez-vous le plus tôt possible)

- Si vous hésitez, prenez rendez-vous pour obtenir les renseignements utiles auprès de l'équipe médicale et psycho sociale : notre équipe vous recevra dans le respect de la confidentialité et des choix qui s'offrent à vous. Si vous pensez

être au-delà des délais légaux français, contactez-nous rapidement pour une confirmation échographique du terme de votre grossesse et pour obtenir des informations sur vos droits.

- Il vous sera demandé une échographie de datation qui peut être réalisée dans un cabinet d'échographie privé ou au groupement d'imagerie médicale du CHRU Bretonneau sur rendez-vous (par téléphone au 02 47 47 47 47 poste 7 88 33 ou sur place au 1er étage du bâtiment B1A)

- Pensez à vous munir de votre carte vitale (et de l'attestation si vous en avez une) : en cas de problème de prise en charge, notamment pour la contraception ou les médicaments contre la douleur, un rendez-vous social vous sera proposé. Depuis le 1er avril 2016, l'IVG est prise en charge à 100% (échographie, consultation de confirmation, acte d'IVG, bilan biologique, consultation de suivi)

- Pensez à vous munir de votre carte de groupe sanguin: si celle-ci n'est pas conforme, un prélèvement sanguin sera peut-être réalisé dans le service pour déterminer votre groupe sanguin et le Rhésus si nécessaire.

- Si vous êtes mineure et que vous n'avez pas pu en parler à vos parents, vous avez la possibilité d'être accompagnée par une personne majeure de votre choix (en accord avec l'équipe du centre). Si l'un de vos parents ou la personne à laquelle vous pensez peut vous accompagner à la consultation, sa présence est conseillée pour une partie des démarches. En cas d'absence, des solutions existent toujours et seront envisagées le jour de la consultation. Un dossier guide établi par le ministère de la santé est disponible sur le site suivant : www.ivg.gouv.fr (lien : <https://ivg.gouv.fr/>)
Trouvez ici le guide 2022 (Lien : <https://ivg.gouv.fr/sites/ivg/files/2022-11/IVG%20Guide%20complet.pdf>)

PRÉVOYEZ 2 HEURES MINIMUM À COMPTER DE L'HEURE DE RENDEZVOUS QUI VOUS SERA DONNÉE :

Ces premiers rendez-vous ne constituent que l'étape initiale de la prise en soin de votre demande. L'ensemble de vos questions pourra être abordé avec l'équipe. La loi permet de procéder à l'IVG sans délai de réflexion particulier, quel que soit votre âge, et sans avoir à justifier d'une détresse : chaque histoire, chaque femme étant différente, ses besoins seront adaptés à sa demande. La date de réalisation de l'IVG sera choisie avec la femme en fonction de ses attentes et des possibilités du service sans dépasser 16 semaines d'aménorrhée.

Zoom sur les idées reçues : [Cliquez pour découvrir la plaquette](#)

Vous cherchez des informations officielles et vérifiées ?

Voici quelques liens utiles :

- www.ivg.gouv.fr
- www.onsexprime.com
- www.avortementancic.net
- www.planning-familial.org
- www.contraceptions.org
- www.perinatalite-centre.fr